



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ANSE**

**Séance du 10/03/2025**

**OBJET : Remboursement de frais (semaine des ados)**

**Nombre de Conseillers en exercice : 29**

**Nombre de présents : 20**

**Nombre d'exprimés : 24**

**Date convocation 26/02/2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le dix mars deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Pascale ANTHOINE, Pierre REBUT, Ludivine CHERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Ouda MECHAIN,

Absents excusés : Karim MOYENIN OUARDI, Linda BEGGUI, Bruno PONNET, Alexis VERMOREL, Didier RICHERD

Procurations :

Luc FERJULE donne pouvoir à Jean-Luc LAFOND

Marie-Hélène BERNARD donne pouvoir à Daniel POMERET

Emmanuelle SCHARFF donne pouvoir à Liliane BLAISE

Céline BABUS donne pouvoir à Ludivine CHERICI

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Il est rappelé que la commune organise et finance les activités de la « Semaine des Ados » qui se tient la première semaine des vacances scolaires, en partenariat avec des associations qui animent les activités.

L'association le Fil de Penelope a avancé les frais pour l'achat du matériel nécessaire pour la semaine des ados du mois de février 2025 pour la commune pour un montant de 30,93 €.

Il convient de rembourser l'association pour l'avance des frais sur justificatif



**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité des votants**

**1°) DECIDE** de rembourser l'association Le Fil de Pénélope pour les frais engagés à l'occasion de la semaine des ados de février 2025, sur justificatif

**2°) DIT** que les crédits sont prévus au budget

**Le Maire,  
Daniel POMERET**

**Le secrétaire  
Jean-Luc LAFOND**